

Moyens pour attester des progression d'apprentissage des élèves (année scolaire 2023-2024)

Canton	Appréciations non chiffrées	Notes
BE-fr	Dès la 4 ^e , les appréciations, assorties de commentaires si nécessaire, revêtent la forme suivante : a) atteint très largement les objectifs, b) atteint largement les objectifs, c) atteint les objectifs, d) n'atteint que partiellement les objectifs. <i>Capacités transversales</i> : mention dans le rapport d'évaluation de la fréquence à laquelle leur mises en œuvre a été observée (souvent => rarement), assorties de commentaires.	Dès la 6 ^e : 1-6, par points et demi-points Les appréciations restent également pour certaines disciplines ⁽¹⁾ .
FR-fr	En 3 ^e et 4 ^e année, les appréciations portent sur le niveau d'atteinte des objectifs d'apprentissage : a) maîtrisés avec aisance, b) maîtrisés, c) atteints, d) non atteints. Le bulletin scolaire indique à l'aide d'une échelle à 4 positions des observations au niveau des capacités transversales ⁽²⁾ .	Dès la 5 ^e : 3-6 (la moyenne des notes est établie au dixième puis arrondie au demi-point) Dès la 9 ^e : 1-6 (la moyenne des notes est établie au dixième puis arrondie au demi-point).
GE	Dès la fin de la 2 ^e , la progression est évaluée selon les appréciations suivantes : a) Très satisfaisante; b) Satisfaisante; c) Peu satisfaisante De la fin de la 4 ^e à la fin de la 8 ^e , les appréciations suivantes sont utilisées pour le bilan annuel de l'élève, dans les disciplines qui ne sont pas notées ⁽³⁾ : a) Atteint avec aisance les connaissances et compétences requises ; b) Atteint les connaissances et compétences requises ; c) Presque atteint les connaissances et compétences requises; d) N'a pas atteint les connaissances et compétences requises.	Dès la 5 ^e (pour certaines disciplines) : 1-6 Cycle 2 : 1 = travail non rendu ou non exécuté Cycle 3 : 1 = travail non rendu ou non exécuté, 0 = fraude Cycle 2 : pour les notes attribuées aux travaux des élèves, une précision supérieure à la fraction $\frac{1}{2}$ n'est pas autorisée. La note trimestrielle résulte de la moyenne arrondie au dixième. Cycle 3 : moyennes périodiques ou annuelles sont arrondies au dixième.
JU	Dès la 3 ^e , des appréciations semestrielles sont données pour certaines disciplines : a) objectif largement atteint (LA), b) objectifs atteints (A), c) objectifs partiellement atteints (PA), d) objectifs non atteints (NA). De la 5 ^e à la 8 ^e année, à chaque semestre, il y a des disciplines évaluées par des notes ⁽⁴⁾ et d'autres par des appréciations.	Dès la 5 ^e : 1-6 par points et demi-points Dès la 5 ^e , il y a des disciplines évaluées par des notes ⁽⁴⁾ et d'autres par des appréciations. Dès la 9 ^e , il y a uniquement des notes.
NE	Dès la 3 ^e , des appréciations annuelles sont données sous formes de lettres (A, B, C et D), avec une signification différente selon les années ⁽⁵⁾ . Évaluation semestrielle par grille de compétences pour les options professionnelles (en 11 ^e).	Dès la 8 ^e 1-6 par points et demi-points
VS-fr	En 3 ^e année, la progression est évaluée selon les appréciations suivantes : a) objectifs atteints avec aisance ; b) objectifs atteints ; c) objectifs partiellement atteints ; d) objectifs non atteints.	Dès la 4 ^e : 1-6 Les notes et les moyennes sont calculées au dixième (1 = travail non rendu ou non exécuté, 0 = fraude)
VD	En 3 ^e et 4 ^e année, la progression est évaluée selon les appréciations suivantes : a) LA : objectifs largement atteints ; b) AA : objectifs atteints avec aisance; c) A : objectifs atteints; d) PA : objectifs partiellement atteints; d) NA : objectifs non atteints. L'évaluation de l'éducation physique fait l'objet d'une communication spécifique.	Dès la 5 ^e : 1-6 par points et demi-points

Notes :

(1) BE-fr : français, mathématiques, allemand auxquelles s'ajoutent les appréciations en anglais dès la 7^e et en sciences naturelles dès la 10^e.

(2) FR-fr : la mise en œuvre de l'observation des capacités transversales (initialement prévue pour la rentrée 2022-2023) a été reportée.

(3) GE : dès la 5^e, les disciplines suivantes font l'objet de notes durant le semestre : a) français; b) mathématiques; c) allemand, dès la 6^e;

d) sciences de la nature et anglais, dès la 7^e; e) sciences humaines et sociales, dès la 8^e.

(4) JU : dès la 5^e, les disciplines suivantes font l'objet de notes semestrielles : a) français; b) mathématiques, c) environnement; dès la 7^e, s'ajoutent d) allemand; e) anglais.

(5) NE : En 3^e année, A : progresse facilement dans ses apprentissages; B : progresse dans ses apprentissages de manière satisfaisante; C : progresse dans ses apprentissages avec un peu de difficulté; D : progresse dans ses apprentissages avec beaucoup de difficulté.

En 4^e année, A : dépassent les attentes de fin de cycle; B : répondent aux attentes de fin de cycle; C : répondent dans leur majeure partie aux attentes de fin de cycle; D : ne répondent pas aux attentes de fin de cycle.

De la 5^e à la 7^e année, A : progresse facilement dans ses apprentissages; B : progresse dans ses apprentissages de manière satisfaisante;

C : progresse dans ses apprentissages avec un peu de difficulté; D : progresse dans ses apprentissages avec beaucoup de difficulté.

Source : Documents officiels des cantons.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2023).